

Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, siégeant à l'Annexe du Palais de Justice de NANTERRE, 6 rue Pablo-Neruda, salle B, au rez-de-chaussée :

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022 à 14 H 30

Dans un ensemble immobilier sis **à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)**
47 avenue Victor Hugo

Cadastré X numéro 57 pour une contenance de 00 hectare 02 ares 11 centiares.

LOT N° 16 : Dans le bâtiment A, sur cour, au troisième étage, à gauche sur le palier,

UN APPARTEMENT

comprenant selon procès-verbal de constat dressé par Maître Arnaud AYACHE, Commissaire de Justice associé à NANTERRE (92), les 10 et 18 mars 2022 : une entrée-couloir, un séjour-cuisine et une petite salle d'eau-w.-c. à l'arrière, deux chambres.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **38,45 m²**

Droit au w.-c. commun sur le palier du deuxième étage avec les propriétaires des lots numéros 13, 14, 15, 17 et 18.

Et les 66/1.000^{èmes} des P.C.G. Et les 72/1.000^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment A.

Les lieux sont occupés.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES du 47 avenue Victor Hugo, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**, représenté par son syndic la société MAZET ENGERAND ET GARDY, Société Anonyme au capital de 38.112,25 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 495 145 211, ayant son siège social 5 rue La Boétie, 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de son gérant, domicilié en cette qualité audit siège, spécialement autorisé à l'effet des présentes suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des copropriétaires en date du 16 décembre 2020.

Ayant pour Avocat Maître Cécile TURON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine.

MISE A PRIX : 22.000 Euros (Vingt-deux mille euros).
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine.
Fait et rédigé à RUEIL-MALMAISON (92), le 11 octobre 2022. Signé : Maître Cécile TURON.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, à l'annexe du Tribunal, 6 rue Pablo Neruda, entre 9 H 30 et 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/00060,

- A **Maître Cécile TURON**, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, demeurant 1 rue des Deux Gares, 92500 RUEIL-MALMAISON, **Tél. : 01 47 32 03 85**.

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 de 9 H 30 à 10 H 30.
